

Public concerné

Prérequis

Cette formation s'adresse à des Directeurs, Gestionnaires, Responsables des Ressources Humaines, Responsables du personnel

Cette formation ne nécessite pas de prérequis

Objectifs

Identifier les bases du droit du travail

Sécuriser ses pratiques

Eviter les risques prud'hommaux

Programme

Les sources du droit du travail

- La hiérarchie des normes
- Les conventions collectives du secteur SMS
- Le régime juridique des conventions collectives

L'embauche et les contrats de travail

- Les formalités liées à l'embauche
- La période d'essai
- Le contrat à durée indéterminée (CDI)
- Le contrat à durée déterminée (CDD)
- La modification du contrat de travail

La durée et l'aménagement du temps de travail

- Les règles relatives à l'élaboration d'un planning (durées maximales de travail, pause, amplitude)
- Les heures supplémentaires et les heures complémentaires
- Les différentes modes d'aménagement du temps de travail

- Le temps partiel

La suspension du contrat de travail

- Maladie, ATMP, accident de trajet, maternité/adoption
- Le congé parental d'éducation
- Le congé paternité
- Les congés payés

La rupture du contrat de travail

- Le licenciement
- La démission
- La rupture conventionnelle
- Le départ et la mise à la retraite
- La fin du CDD
- Les conséquences et formalités liées à la rupture du contrat de travail (préavis, indemnités, documents)

Durée, effectifs

27 heures.

15 stagiaires (capacité maximum).

Intervenant(s)

Inès GRANDIERES, Juriste à l'Uriopss Hauts de France

Présentation des intervenants accessible via notre site : <https://www.uriopss-hdf.fr/formation>

Moyens pédagogiques et techniques

21h de classes virtuelles : 23 janvier, 25 février, 27 mars, 24 avril, 22 mai, 19 juin 2025 (9h00-12h30)

+ 6h heures estimées de travail personnel en autonomie (asynchrone)

soit 27 heures de formation.

Apports théoriques (80%) et exercices pratiques – mises en situations (20%)

Utilisation de nombreux supports pour faciliter les échanges et les interactions

Ressources pédagogiques mises à disposition des stagiaires

Modalités d'évaluation des acquis

Évaluation des acquis en cours de formation

Matériel nécessaire pour suivre la formation

Formation à distance qui demande un ordinateur avec connexion internet, caméra et micro

Délais moyens pour accéder à la formation

Les formations en Inter font l'objet d'une programmation accessible [via le catalogue en ligne](#).

Les formations en Intra sont programmées en tenant compte des disponibilités des apprenants et des intervenants.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Les stagiaires en situation de handicap sont invités à préciser leur besoin via le bulletin d'inscription et/ou à nous contacter en amont de la formation afin d'échanger sur les éventuelles adaptations nécessaires.

Les locaux de l'Uriopss, à Boves et à Lille, sont accessibles pour les personnes à mobilité réduite.

Le cas échéant, l'Uriopss s'appuie sur un réseau de partenaires pour répondre aux besoins exprimés, ou orienter si besoin vers les dispositifs ou acteurs spécialisés.

Référente Handicap pour l'organisme de formation de l'Uriopss Hauts-de-France :

Martine BABELA : m.babela@uriopss-hdf.fr

(Registre public d'accessibilité téléchargeable depuis le site Internet)

